

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : DV/SR/FD/26/AUT/174

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –
Pyramide peluches

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

La Ligue des Droits de l'Homme – 23 place Nelson Mandela – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser une action de sensibilisation aux enjeux de protection de l'enfance avec réalisation d'une pyramide de jouets :

- Samedi 29 août 2026 de 8h00 à 20h00 sur la promenade des Rêveries, devant l'école Simone Veil

Les consignes suivantes devront être respectées :

- Autorisation du véhicule transportant les jouets promenade des Rêveries avant les blocs béton. Accès par avenue du Grand-Tissage.
- La pyramide sera réalisée de l'autre côté des blocs béton.
- Maintien d'un cheminement piétons /cycles suffisamment large
- Les lieux devront être rendus propre

A Bourgoin-Jallieu, le jeudi 13 août 2026

Fabien PEI TRONCHI

Directeur Général Adjoint
en charge des Services à la population

